

**INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES
DÉRIVEURS – CATAMARANS - QUILLARDS 2021-2024**

**Critérium du Finistère Dériveurs
12 Décembre 2021**

**Lac du Drennec – Monts d'Arrée
Centre Nautique de l'Arrée
Grade : 5B]**

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de course sera disponible à l'adresse suivante <https://bit.ly/3wd5wnJ>, au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront mis en ligne à l'adresse suivante : <https://bit.ly/3wd5wnJ>

3.2 Le PC course est situé dans le bureau du Centre Nautique
Téléphone : **02 98 78 92 91** - email : **contact@cn-arree.org**.

4. CODE DE CONDUITE

4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur le terre-plein du Centre Nautique.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **20 minutes** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Classe
Dimanche 12 Décembre 2021	Toutes classes

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est **11 heures**.

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

- Optimist (OPTI).....Sigle Optimist noir sur fond blanc
- ILCA4 (ex 4.7) Sigle laser rouge sur fond jaune
- ILCA6 (ex Radial) Sigle laser rouge sur fond vert
- ILCA7 (ex Standard)Sigle laser rouge sur fond blanc
- Intersérie Dériveur TEMPS COMPENSE (IND).....Sigle 420 bleu sur fond blanc

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.
- 9.2 Au plus tard, au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer seront affichés à l'arrière du bateau comité.

10. MARQUES

10.1

Départ	Parcours	Changement	Arrivée
Mât d'un bateau viseur avec pavillon orange	1,2,3 Bouée cylindrique "Bouyques Telecom" 4 Bouée cylindrique blanche à chevrons rouges	sans objet	Bouée à hampe avec pavillon bleu]

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE**.

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.
- 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVÉE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

15. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

- 15.1 Pour toutes les classes, l'annexe P s'applique et est modifiée comme suit :
- 15.2 Pour toutes les classes, la RCV P 2.3 ne s'applique pas et la RCV 2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er} (intériorisé ou groupes temps compensé)
Toutes classes	30 minutes	40 minutes	40 minutes

- 16.2 Les bateaux ne finissant pas 10 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).
- 16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 30 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information et disponible à l'adresse suivante <https://bit.ly/3wd5wnJ>.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé dans le bungalow du centre nautique
- 17.3 Des avis seront affichés et (ou) disponible à l'adresse suivante : <https://bit.ly/3wd5wnJ>, au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé dans le bungalow du centre nautique. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.
- 17.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée et (ou) disponible à l'adresse suivante : <https://bit.ly/3wd5wnJ>.

18 CLASSEMENT

18.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

Système de départage des Ex-æquo : L'annexe A s'appliquera pour l'ensemble des groupes

18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FF Voile seront affichés au tableau officiel d'information au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

19 REGLES DE SECURITE

19.1 *[DP] [NP]* Afin d'éviter le regroupement des coureurs, (respect des gestes barrières), il n'y aura pas d'émargement départ sur l'eau. L'émargement retour sera clos à l'heure limite du dépôt des réclamations

19.2 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 Utilisation du bout-dehors :

Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout-dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'ÉQUIPEMENT

20.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21.2 *[DP]* Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés [*sans objet*].

23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs sont inscrits sur l'épreuve et ont reçu une confirmation pour naviguer sur le plan d'eau

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FF Voile s'appliquera.

24. ÉVACUATION DES DÉTRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels [ou accompagnateurs].

26. PRIX

Des prix seront distribués en conformité au règlement sportif du CDV 29.

Arbitres désignés :

Président du comité de course : **Michel Le Mer**

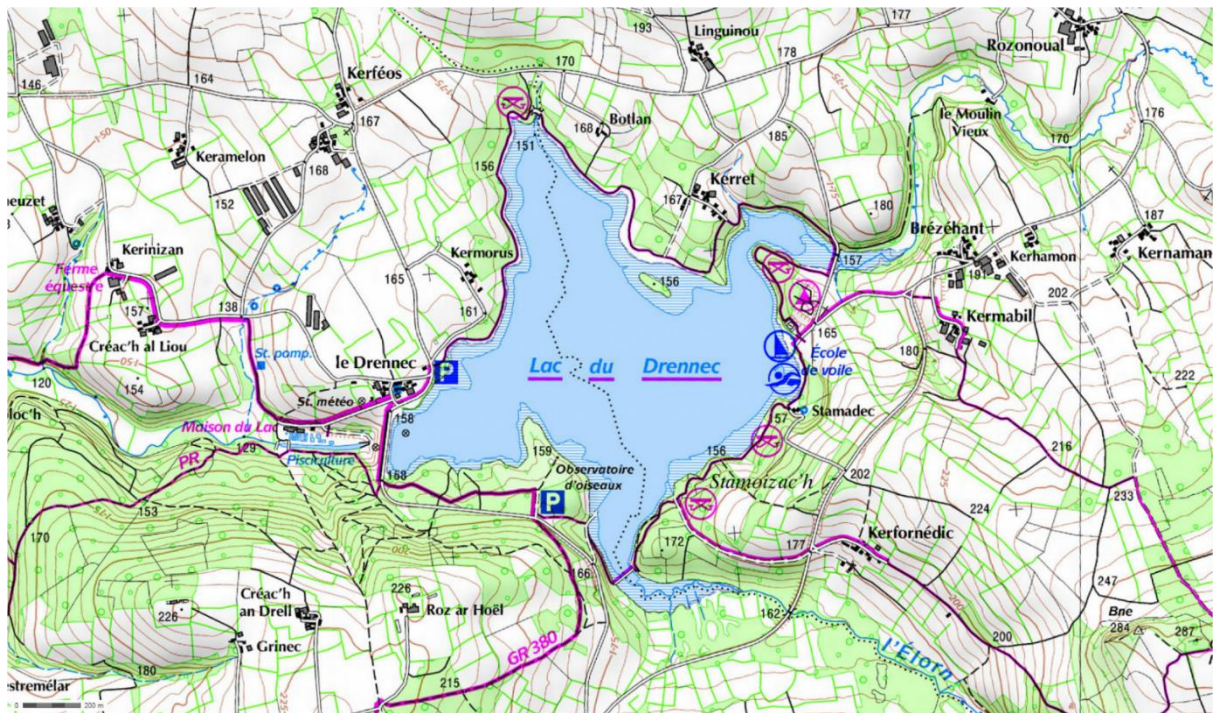
Président du jury : **Brice Daniel**

Juge : **Guillaume Le Mer**

Résultats opérateur : **Guillaume Le Mer**

ANNEXE ZONES DE COURSE

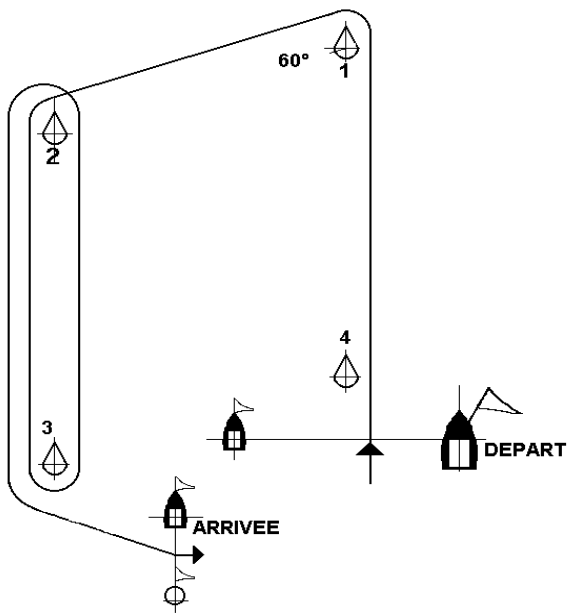
Lac du Drenec – Monts d'Arrée



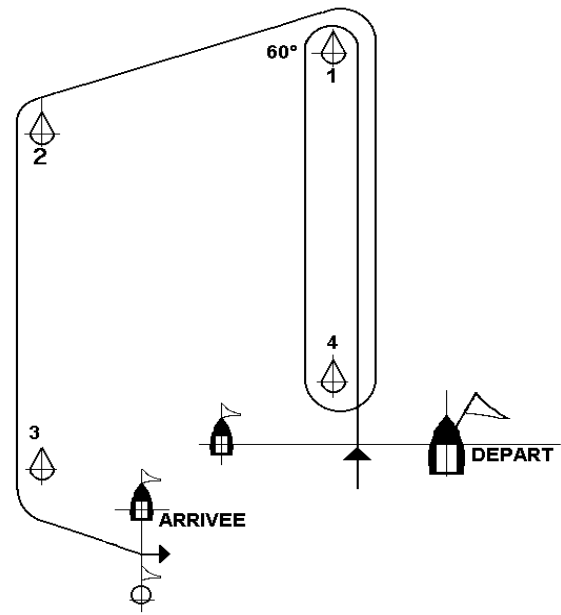
Centre Nautique de l'Arrée
 Croas Pen An Neac'h
 Lac du Drenec - Monts d'Arrée
 29450 COMMANA
 02 98 78 92 91

■ *Coordonnées GPS : 48.393222, -3.999722*

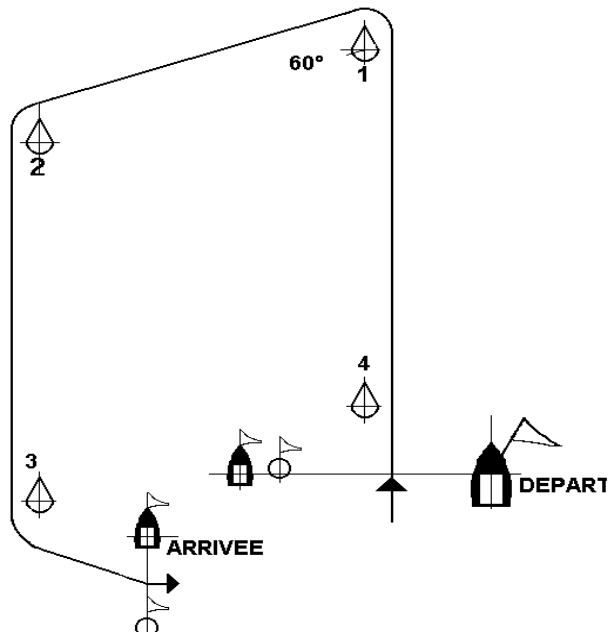
ANNEXE PARCOURS



Parcours N°1 :
Départ, 1, 2, 3, 2, 3, Arrivée



Parcours N°2
Départ, 1, 4, 1, 2, 3, Arrivée



Parcours N°3 :
Départ, 1, 2, 3, 2, 3, Arrivée